



PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Loire Secteur compris entre Nevers et Saint-Léger-des-Vignes

Communes d'Avril-sur-Loire, Béard, Chevenon,
Druy-Parigny, Fleury-sur-Loire, Imphy, Luthenay-Uxeloup,
Saint-Ouen-sur-Loire, Sauvigny-les-Bois
et Sougy-sur-Loire

Approuvé par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2020

Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

Décembre 2019